

PROCES-VERBAL
DE SECONDE CONSTATION DE L'ETAT D'ABANDON DE CONCESSIONS
DU CIMETIERE DE THICOURT
Constatation du 1^{er} mars 2024 à 14 heures

L'an deux mille vingt-quatre, le premier mars à quatorze heures, nous, Myriam RESLINGER, maire de Thicourt (Moselle),

Vu les articles L. 2223-17, L. 2223-18 et R. 2223-12 à R. 2223-23 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant la reprise des concessions en état d'abandon,

Vu l'avis préalable à la 2^{ème} constatation affiché le 16 janvier 2024 à la fenêtre de la mairie ainsi qu'à la porte du cimetière, publiée sur le site internet de la commune (thicourt.fr),

Nous nous sommes rendus au cimetière de Thicourt, en présence de Mme Mélissa HAMANT, secrétaire de mairie, pour y constater sur place l'état d'abandon des concessions désignées ci-dessous :

ILOT SUD

Allée A – Emplacement 1 –
KREUTZER



Envahie par la végétation
Plaque tombée

Allée C – Emplacement 1 –
PIERSON



Plaque tombée
Envahie par la mousse
Tombale soulevée

<p>Allée C – Emplacement 2 – VELTIN SCHWARTZ</p>		<p>Plaque tombée Envahie par la mousse Tombale soulevée Stèle penchée</p>
<p>Allée D – Emplacement 1 – POTIER LECLEIRE</p>		<p>Lettre tombée Jour entre les tombales Soubassement affaissé Stèle penchée</p>
<p>Allée D – Emplacement 3 – GODARD PICHON</p>		<p>Tombale affaissée Envahie par la mousse Croix cassée</p>
<p>Allée E – Emplacement 4 – MASLOWSKI THIRY STEINMETZ</p>		<p>Tombale affaissée Stèle penchée Envahie par la mousse</p>

<p>Allée F – Emplacement 4 – MATHIEU GUIRSCH</p>		<p>Stèle penchée, menaçant de s'effondrer donc dangereuse Flèche fragilisée Tombale et soubassements affaissés</p> <p>Contact de M. François CASPAR</p>
<p>Allée F – Emplacement 6 – ROGET JACQUEMIN</p>		<p>Tombale et soubassements affaissés Envahie par la mousse</p>
<p>Allée G – Emplacement 2 – HOFF PORTENSEIGNE</p>		<p>Végétation au milieu de la tombe, Croix cassée Plaques brisées</p>
<p>Allée G – Emplacement 5 – INCONNU</p>		<p>Monument complètement éboulé Morceaux en équilibre précaire, dangereux Envahie par la végétation</p>

<p>Allée G – Emplacement 6 – LECLEIRE MAGUIN</p>		<p>Stèle branlante, menace de tomber donc dangereuse Tombale qui s'effrite, gorgée d'humidité, recouverte de mousse Croix tombée</p>
<p>Allée H – Emplacement 2 – THIRIAT PILLA</p>		<p>Soubassement affaissé à l'arrière de la stèle, Contact de Mme Florine MALARD</p>
<p>Allée H – Emplacement 3 – INCONNU</p>		<p>Etat d'abandon, pas de tombale, bordure affaissée, présence de déchets, croix cassée</p>
<p>Allée I – Emplacement 3 – WILLAUME</p>		<p>Stèle penchée, soubassement et tombale affaissés, tombale effritée, végétation</p>

<p>Allée I – Emplacement 4 – FELIX ROYER ANDRE</p>		<p>Végétation, soubassement et tombale affaissés, tombale fendue, croix cassé</p> <p>Abandon déclaré le 17/02/2023 par M. Laurent ROYER</p>
<p>Allée J – Emplacement 5 – INCONNU</p>		<p>Envahie par la végétation, stèle manquante, soubassement affaissé, pas de plaque, pas de tombale, simple bordure</p>
<p>Allée K – Emplacement 1 – BARTHELEMY NOIROT</p>		<p>Croix tombée, tombale affaissée, tombale qui se décompose</p>
<p>Allée K – Emplacement 4 – ROYER HUGLOT</p>		<p>Plaque tombée, soubassement affaissé, pas de tombale, végétation</p>

<p>Allée K – Emplacement 5 – ROYER ANDRE</p>		<p>Croix au sol, bordure affaissée, pas de tombale, végétation</p>
<p>Allée L – Emplacement 1 – INCONNU</p>		<p>Stèle tombée, envahie par la végétation</p>
<p>Allée L – Emplacement 2 – INCONNU</p>		<p>Végétation, bordure affaissée</p>
<p>Allée L – Emplacement 4 – MICHEL ANDRE ANTOINE BLAISE</p>		<p>Présence d'arbres, monument éboulé, soubassement et tombale affaissés</p>

ILOT NORD

<p>Allée A – Emplacement 3 – FLAMANT</p>	 A photograph of a rectangular gravestone made of grey granite, set on a bed of gravel. The stone is slightly tilted. In the background, there is a stone wall and some trees.	<p>La végétation dans le gravier a été retiré. Amélioration de l'état général.</p> <p>Contact de M. Joseph du Sartz</p>
<p>Allée C – Emplacement 7 – FLAMANT CROUTSCH SIMONET</p>	 A photograph of a gravestone with a white cross on top, surrounded by a large pile of dry, tangled branches and debris. The stone is tilted and partially obscured by the vegetation.	<p>Envahie par la végétation, stèle penchée, bordure affaissée, détritius,</p>
<p>Année D – Emplacement 5</p>	 A photograph of a gravestone that is almost completely covered by a thick layer of dry leaves and grass. The stone is barely visible in the center.	<p>Végétation, bordure affaissée</p>

<p>Allée D – Emplacement 7 – INCONNU</p>		<p>Etat d'abandon, végétation, morceaux de monument</p>
<p>Allée E – Emplacement 1 – SURGET ANDRE</p>		<p>Stèle penchée, état d'abandon, monument isolé</p>
<p>Allée E – Emplacement 4 – DESCOUPS JEAN</p>		<p>Stèle penchée, en partie éboulée, risque de tomber donc dangereuse, tombales affaissées,</p>
<p>Allée E – Emplacement 5 – DOYEN</p>		<p>Végétation, stèle penchée, bordure affaissée</p>

<p>Allée F – Emplacement 2 – LIEUGAUT</p>		<p>Croix branlante donc dangereuse, état d'abandon, monument isolé, penché</p>
<p>Allée G – Emplacement 5 – CLEMENT COGNON</p>		<p>Stèle penchée, tombale morcelée</p>
<p>Allée G – Emplacement 6 – BARDO CROUTSCH</p>		<p>Stèle fendue, risquant de tomber donc dangereuse, soubassement et tombale affaissés</p>
<p>Allée I – Emplacement 2 – INCONNU</p>		<p>Tombales en décomposition, croix tombée, végétation</p>

A quinze heures trente minutes, nous, avons clos le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé.

Fait à Thicourt, le 1^{er} mars 2024

Le maire, Myriam RESLINGER



La secrétaire de mairie, Mélissa HAMANT

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Hamant", written diagonally across the page.

Affiché le 1^{er} mars 2024 à la fenêtre de la mairie, publié sur le site internet de la commune (thicourt.fr) pour une durée d'un mois, renouvelée 2 fois à 15 jours d'intervalle.